

Vous vous rappelez sans doute, monsieur l'Orateur, que l'OCDE a été instituée en 1960, avec siège social à Paris. L'organisation compte parmi ses 20 membres le Canada et les États-Unis. Voici ce que dit l'étude en question:

Un rapport émis vendredi par l'Organisation de coopération et de développement économiques exprime de l'inquiétude au sujet des problèmes profonds qui entravent l'essor économique du Canada. Selon une longue étude sur le Canada, il est probable que la balance des paiements s'améliorera, mais il est dommage que le gouvernement ait choisi de prendre des mesures monétaires rigoureuses qui ne peuvent manquer d'avoir des conséquences défavorables sur le cours de l'activité économique intérieure.

Le rapport parle ensuite de la lenteur de l'expansion canadienne, disant que le niveau élevé et continu du chômage et les déficits considérables dans les comptes extérieurs courants se sont aggravés par suite d'une crise aiguë, quoique de courte durée, dans les réserves de devises étrangères durant le premier semestre de 1962. La demande de produits canadiens n'a pas été à la hauteur de notre politique en matière de production, au dire de l'article.

Ce compte rendu a paru dans le *Journal d'Ottawa*, le 29 décembre 1962, sous la rubrique: Rythme lent d'expansion au Canada. Il y a aussi un article intitulé «L'économie est à la baisse» qui a été publié dans le *Telegram* de Toronto du 7 janvier 1963. Suit un graphique qui indique que la prospérité relative que nous avons connue en 1962 sera sans lendemain en 1963. L'article se lit ainsi qu'il suit:

Une régression s'annonce au tout début de 1963. Les fluctuations dans nombre de domaines ont amené plusieurs personnes à croire à tort qu'il n'y aurait pas de ralentissement des affaires à la fin de 1962, contrairement à ce que l'on avait prévu. La prospérité qui a caractérisé 1962 a pris fin avec l'année. Nous sommes maintenant en pleine régression.

Monsieur l'Orateur, aucun membre du parti libéral n'est responsable des articles qui paraissent dans le *Telegram*, de Toronto, sauf, à l'occasion, une lettre envoyée par un lecteur indigné. C'est pourquoi l'article précité nous cause quelque souci et nous inspire certaines craintes.

M. Caouette: Le *Telegram* est un journal conservateur.

M. Matheson: Mon ami de Villeneuve (M. Caouette) dit qu'il s'agit d'un journal conservateur. Je tiens à lui dire qu'on ne saurait se tromper sur ce point.

Voici ce que j'ai lu dans le *Financial Post*, livraison du 12 janvier 1963:

Selon la plupart des indices fort sensibles de l'économie canadienne, l'essor des années 1961-1962 a pris fin et nous sommes en pleine période de régression.

[M. Matheson.]

Il s'agit d'un article de Dalton Robertson, qui dit ensuite:

Rien ne s'est produit au cours des dernières semaines pour infirmer l'opinion selon laquelle l'économie a probablement perdu la plus grande partie de son élan au cours du troisième trimestre de l'an dernier.

En ce qui concerne la présente loi visant à l'établissement d'un Office national d'expansion économique, nous, de ce côté-ci de la Chambre, en approuvons le principe. Comment pourrions-nous faire autrement? Vous vous souvenez, monsieur l'Orateur, de la motion de l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) dont la Chambre a été saisie en 1960. Vous vous rappelez le mépris que lui ont montré alors, ici à la Chambre, le député de Vancouver-Kingsway, qui n'est plus des nôtres, l'honorable député des îles de la Madeleine, qui nous a aussi quitté depuis lors, l'honorable député de Parry-Sound-Muskoka (M. Aiken), le ministre du Travail (M. Starr), qui n'a malheureusement pu être présent ce soir. Je crois que la raison de cette absence, c'est qu'il aurait été obligé de retirer les paroles qu'il avait prononcées au cours de son discours du 23 mai 1960. (*Exclamations*) S'il y a des honorables députés qui veulent savoir ce que le ministre du Travail a déclaré... (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre. L'Orateur voudrait pouvoir entendre ce que dit le député qui a la parole. Les quelques remarques que les députés lancent sans se lever sont déplacées. La parole est au député de Leeds.

M. Matheson: On peut vraiment dire que le ministre du Travail a parlé de façon méprisante, le 23 mai 1960. A propos de l'Office national de développement économique, on retrouve de lui dans le hantsard certaines paroles qu'il aurait bien de la peine à expliquer aujourd'hui.

Nous pensions depuis longtemps que cet organisme était nécessaire. La commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada a publié son rapport en novembre 1957 et nous sommes très heureux de compter dans nos rangs l'un de ses auteurs, peut-être même le plus important, le député de Davenport (M. Gordon). Je rappelle aux députés que le chapitre intitulé «le rôle du gouvernement» expose les objectifs des programmes gouvernementaux, qui sont de favoriser et d'encourager l'expansion continue et à longue échéance, d'éliminer les tendances extrêmes dans le niveau des cycles économiques de courte durée. Il ressort que ces deux programmes, bien qu'ils ne soient pas toujours parallèles, se complètent néanmoins moyennant une organisation systématique, une planification, de la prévoyance et de la réflexion.